

# SNUipp88-FSU

## Compte rendu SNUipp-FSU de la CAPD du 16/12/2014

### **1) Déclarations préalables du SNUipp-FSU, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT**

Le **SGEN** demande que les futures CAPD promotion soient avancées en Octobre (au lieu de Décembre actuellement) pour que les collègues aient le rappel de salaire plus tôt (ce qui éviterait de concentrer le rappel de salaire sur l'année civile suivante, engendrant une imposition supérieure). Le SNUipp-FSU88 s'est associé à cette demande.

Le **DASEN** n'y voit pas d'inconvénient à condition de ne pas mettre les services en difficulté.

Le **SNUipp-FSU** réitère sa demande d'abandon des APC. Il demande un allègement du service (voir déclaration) pour permettre entre autres une véritable concertation au sein des équipes.

Le **SNUipp-FSU** dénonce le « flicage » des enseignants lors de la « formation continue » sur M@gistère. Il estime qu'il ne s'agit pas de formation continue. Le **DASEN** soutient que ce n'est pas le mode de fonctionnement de ses services.

**Concernant les réunions de directeurs notamment, le SNUipp-FSU précise** que les collègues « invités » par le DASEN se sentent obligés d'être présents. Cette conscience professionnelle les honore. En retour, l'administration n'est pas en mesure de leur verser les frais de déplacement (Ils ne sont pas convoqués). Le SNUipp-FSU a interpellé le plus haut niveau de la hiérarchie départementale pour que cesse ces pratiques abusives. Au vu de la réponse, il « semble » que le **DASEN** n'en avait pas conscience (Mdr). Ce dernier estime que, sur ce point, la déclaration du SNUipp-FSU manque d'élégance. Pour le SNUipp-FSU ce sont les invitations sans remboursement de frais qui manquent d'élégance et surtout de respect.

### **2) Etude des promotions (voir le tableau sur le site <http://88.snuipp.fr>)**

Le **SE-Unsa** demande que les promotions sur les dixièmes restants soient attribuées sur le grand choix du 10<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> échelon.

**Conformément à ses mandats syndicaux, le SNUipp-FSU** a demandé que les dixièmes restants soient positionnés sur les égalités parfaites ; le reste étant mis du 10<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> grand choix.

Le **DASEN** retient notre solution, plus équitable.

**Combien reste-t-il d'instituteurs dans le département à ce jour ?**

- 3 en congé longue durée

-13 en disponibilité

- 27 en activité

**Une demande est formulée pour que tous les instituteurs qui souhaitent devenir Professeur des Ecoles puissent le faire sans notion de quota de changement de corps.**

### **3) Information sur les directeurs coordonnateurs de RPI**

Le **SE-Unsa** demande un temps de décharge supplémentaire pour ces directeurs coordonnateurs, demande qui est présentée en intersyndicale chaque année.

Le **SNUipp-FSU** en profite pour demander la liste des affectations à jour des surnombres, car beaucoup sont désormais face à une classe.

**La liste sera transmise aux organisations syndicales.**